

Image not found or type unknown



Oubli de declarer une demi part

Par **CHALANCHOE**, le **13/12/2011 à 16:50**

Bonjour,rrrnJe me suis aperçue que depuis 2007 j ai déclaré 2 parts au lieu de 2 parts et demi, rnla garde alternée de mes 2 enfants a été prononcé depuis début 2007.. Je ne suis pas imposable sur le revenurnrnPourriez vous me dire ce que cela changera pour moi? rnY a t il un impact sur la Prime Pour l Emploi depuis ces années?rnPar avance je vous en remerciernCHALANCHOE

Par **francis050350**, le **26/12/2011 à 13:56**

NON